



CC de l'Aulne Maritime (Siren : 242913317)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Le Faou
Arrondissement	Châteaulin
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/12/2001
Date d'effet	13/12/2001

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Roger MELLOUET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZA de Quiella
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29590 LE FAOU
Téléphone	02 98 73 04 00
Fax	02 98 73 03 14
Courriel	contact@cc-aulne-maritime.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité additionnelle avec fiscalité professionnelle de zone et sans fiscalité professionnelle sur les éoliennes
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	RIEOM depuis le 01/01/2014

Population

Population totale regroupée	7 916
Densité moyenne	77,06

Périmètre

Nombre total de communes membres : 4

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Le Faou (212900534)	1 793
29	Pont-de-Buis-lès-Quimerch (212903025)	4 064
29	Rosnoën (212902407)	990
29	Saint-Ségal (212902639)	1 069

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 14

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Autres actions environnementales
Développement et aménagement économique
- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique
<i>B. Développement économique et touristique Zones d'activité : - Création, acquisition et aménagement de terrains pour la création de zones industrielles, artisanales, tertiaires, commerciales dans les communes, destinés à leur revente par lot conformément à la procédure définie à l'article L 5211-17. - La communauté de communes de l'Aulne Maritime gère la zone communautaire suivante : · zone de Kergaéric à Pont De Buis Les Quimerch · zone de Coativoric à Rosnoën · zone de Menez Bos à Saint-Ségal Economie : - Achat, construction, location et vente de bâtiments destinés à des entreprises industrielles, artisanales, commerciales ou de service. - Promotion de la communauté de communes en tant qu'espaces d'entreprises ; recherche de projets d'implantation ou de développement d'entreprises et d'activités économiques, accueil et assistance aux porteurs de projet. - Aides directes ou indirectes aux entreprises dans le cadre des dispositions légales applicables. - Actions partenariales avec les structures travaillant pour le développement de l'emploi dans les 4 communes de la communauté de communes, dans le cadre du Pays de Brest. Tourisme : - Elaboration en partenariat avec les organismes et structures existantes des actions de promotion, de valorisation et de développement touristique. - Création d'un Office de Tourisme Communautaire chargé des missions d'accueil, d'animation et d'information. - Elaboration et mise en place d'une politique touristique dans le cadre d'un pays touristique dont l'aire d'intervention peut dépasser le cadre communautaire.</i>
- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Développement touristique
- Tourisme
<i>Création d'un office de tourisme communautaire</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire
Autres
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
<i>réseaux publics et services locaux de communications électroniques : compétence relative aux réseaux publics et services locaux de communications électroniques telle que prévue à l'article L1425-1 du CGCT et incluant notamment les activités d'intérêt communautaire suivantes : - l'établissement et l'exploitation des infrastructures et des réseaux de communications électroniques au sens du 3° et du 15° de l'article L32 du code des postes et communications électroniques</i>
<i>- l'acquisition des droits d'usage à cette fin et l'achat des infrastructures ou réseaux existants - la mise à disposition de telles infrastructures ou réseaux à disposition d'opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants - la fourniture des services de communications électroniques aux utilisateurs finals, dans les conditions prévues par l'article L1425-1 du CGCT</i>
- Autres
<i>Création et entretien de chemins de randonnée, d'aires de détente...</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
29	POLE METROPOLITAIN DU PAYS DE BREST (200033736)	Pôle métrop.	403 603
29	S MIXTE D'ETUDES POUR LA GESTION DURABLE DES DECHETS DU FINISTERE (252902598)	SM ouvert	961 388
29	SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE (252901053)	SM ouvert	394 214

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)